

Promouvoir un logement de qualité, accessible, répondant aux besoins de tous les publics, est l'ambition de la Collectivité européenne d'Alsace à l'échelle des territoires alsaciens.

La Collectivité européenne d'Alsace déploie de 2024 à 2030, sa nouvelle politique de l'habitat pour agir en faveur de la création, de l'adaptation et de la rénovation de logements à l'échelle du territoire alsaciens.



Afin de rendre les informations aisément accessibles au public, la création d'une **Maison de l'Habitat** est prévue en Centre Alsace pour début janvier 2025.

Ce lieu d'information accessible à tous, permettra de s'orienter face aux multiples questions se posant dans ce domaine complexe, grâce à l'association des très nombreux acteurs de la filière :

- ➔ Quelles sont les démarches à engager pour construire ou acheter un logement ?
- ➔ Quelles relations entre propriétaires et locataires ?
- ➔ Comment rénover son logement ? Avec quelles aides financières ?
- ➔ Comment alléger sa facture énergétique ?
- ➔ Quelles aides possibles pour la valorisation des maisons à caractère patrimonial
- ➔ Comment transformer un logement en cas de perte de d'autonomie
- ➔ Quelles aides obtenir ? Quels contacts prendre ?



A compter de janvier 2025 :
ouverture de la Maison de l'Habitat
du Centre Alsace
3 rue Louis Lang à Sélestat

Pour plus de renseignements,
rendez-vous sur :
www.alsace.eu
>aides-et-services >habitat

